

Délibération 2019 CS 57 du Comité Syndical du Parc naturel régional du Luberon

Objet : TRAVAUX MAISON DU PARC – TRANCHE 3 – DEMANDE DE FINANCEMENT

L'an deux mille dix-neuf et le 19 décembre 2019 à 14h30, les membres du Comité syndical du Parc naturel régional du Luberon convoqués le 12 décembre 2019, se sont réunis à la Maison du Parc de Apt sous la présidence de Dominique SANTONI.

Le quorum était atteint avec cinquante-deux (52) votants :

- Trente-et-un (31) membres titulaires présents ;
- Trois (3) membres suppléants présents avec voix délibérative ;
- Dix-huit (18) membres représentés.

Etaient présents :

Mesdames Dominique SANTONI, Gaëlle LETTERON, Geneviève JEAN, Valérie DELONNETTE, Pierrette FRIMAS, Anne-Cécile REUS, Claire ARAGONES, Anne-Marie CHEREZY, Yolande PRIMO, Sabine GATIN, Marie-Elisabeth CHRISOSTOME, Gisèle MAGNE, Catherine SERRA, Noëlle TRINQUIER, Roselyne GIAI-GIANETTI, Nathalie CZIMER-SYLVESTRE,

Messieurs Mickaël CAVALIER, Didier PERELLO, Alessandro POZZO, Jacques DECUIGNIERES, Pierre FISCHER, Alain DEILLE, Philippe BRESSANGE, Jean-Pierre BOYER, Gérard MATHERON, José DEVAUX, Jean-Pierre PEYRON, Serge SERDALLA, Stéphane SAUVAGEON, Paul FABRE, Christian CHENEZ, André ROUSSET (suppléant), Grigori GERMAIN (suppléant), Pierre PELLEGRIN (suppléant)

Avaient donné pouvoir :

Mesdames

Jacqueline COMBE à Valérie DELONNETTE
Christiane NAJI à Grigori GERMAIN
Christelle FERNANDEZ à Jacques DECUIGNIERES
Mireille BOR à Gaëlle LETERRON
Paule DAPRES à Alain DEILLE

Messieurs

Rolland PETIET à Marie-Elisabeth CHRISOSTOME
Félix BOREL à Catherine SERRA
Michel GASPARIN à Anne-Marie CHEREZY
André BERGER à Geneviève JEAN
Christian AUTARD à Yolande PRIMO
Arnaud BOUTET à Pierre PELLEGRIN
Jean-Pierre LEROUX à Alessandro POZZO
Pierre BENAS à Pierre FISHER
Pascal DEPOISSON à Pierrette FRIMAS
Philippe DAUMAS à Mickaël CAVALIER
Gilles MOYNE à Claire ARAGONES
Jean-François LOVISOLO à Noëlle TRINQUIER

Parc naturel régional du Luberon • 60 place Jean-Jaurès • BP 122 • 84404 Apt Cedex
Tél : 04 90 04 42 00 • contact@parcduluberon.fr • www.parcduluberon.fr

Frédéric SACCO à Paul FABRE

Etaient excusés :

Mesdames Sylvie FARE, Nadine CURNIER, Emmanuelle FONTAINE-DOMEIZEL, Dominique CONCA, Pascale LENGLET, Fabienne ELLUL, Céline HAYOT, Léa CHEVALIER

Messieurs Louis BISCARRAT, Julien AUBERT, Jean-Louis JOSEPH, Christian MOUNIER, Lucien GALLAND

Etaient également présents, sans voix délibératives :

Mesdames Isabelle CHARNOURDIE (suppléante de Monsieur CAVALIER), Maryvonne ROSELLO (Suppléante de Monsieur DECUIGNIERES), François DUPOUX (suppléant de Monsieur BOYER), Isabelle BAYONNETTE, Stéphanie MARI

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la Charte du Parc naturel régional du Luberon ;

Vu la convention d'objectifs 2015-2020 entre l'Etat, la Région, les Départements des Alpes de Haute Provence et de Vaucluse et le Parc naturel régional du Luberon ;

Vu le programme d'actions 2019 ;

Considérant le besoin d'améliorer les équipements de la maison du Parc par l'amélioration de l'accueil, l'installation de stores et/ou brise-soleil, l'installation de mobilier, la réfection de la façade et l'aménagement intérieur de certains bureaux, constituant la tranche 3 ;

Après en avoir délibéré, le Bureau Syndical, **à l'unanimité** :

- **APPROUVE** le programme de travaux pour l'amélioration de l'accueil, l'installation de stores et/ou brise-soleil, l'installation de mobilier, la réfection de la façade et l'aménagement intérieur de certains bureaux, sous réserve de la mobilisation aboutie des aides sollicitées et constituant la troisième phase du programme d'équipement de la maison du Parc pour un montant total de 60 450 € HT et 72 540 € TTC:

	Montant
Equipement et travaux	60 450 €
Etude et maîtrise d'œuvre	PM en interne €
TOTAL	60 450 €
TVA 20%	12 090 €
TOTAL TTC	72 540 €

- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel associé à cette opération et les évolutions susceptibles d'intervenir sous réserve que le total de l'enveloppe des dépenses n'en soit pas modifié et le montant de participation du Parc pas augmenté ;

- **SOLLICITE** la région Provence-Alpes-Côte d'Azur :

	Montant	%
Région PACA	48 360 €	80 %
Participation Parc du Luberon	12 090 €	20 %
TOTAL	60 450 €	100 %
TVA	12 090 €	
TOTAL	72 540 €	

- **AUTORISE** la Présidente à signer toutes les pièces utiles à l'exécution de cette opération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

La Présidente



Dominique ANTONI